

***Message de Jay O'Neill, directeur général et registrateur de l'ORMR***

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau plan stratégique de l'ORMR pour les trois prochains exercices.

Nous avons élaboré ce plan à la suite de vastes consultations avec les parties prenantes, lesquelles nous ont fait part, avec franchise, de leurs expériences avec l'ORMR et de leurs attentes vis-à-vis d'un organisme de réglementation moderne, pertinent et efficace.

Nous avons également pris en considération l'environnement au sein duquel nous nous acquittons de notre mission de réglementation. Bien des choses ont changé depuis le dépôt et l'adoption de la *Loi sur les maisons de retraite*, il y a de cela plus d'une décennie, et continueront de changer, la population de l'Ontario vieillissant et se diversifiant de plus en plus. En 2025, la province devrait abriter plus de trois millions de personnes âgées, ce qui en fait le groupe dont la croissance y est la plus rapide. Ce simple constat est à la fois synonyme de défis et de possibilités pour le secteur et l'ORMR en ce qui concerne les besoins en logement des aînés.

Nous avons conscience que l'approche de l'ORMR en matière de réglementation doit continuer d'évoluer, non seulement à mesure que le secteur innove et change en fonction de la démographie, mais aussi afin de mettre en pratique les leçons et les connaissances acquises au fil du temps. Les maisons de retraite agréées présentant des caractéristiques d'une grande diversité, la réglementation d'un groupe de titulaires de permis aussi hétéroclite requiert une approche qui s'adapte à toutes les circonstances et aux risques associés. Vous constaterez ainsi que l'approfondissement de notre connaissance du secteur et la communication des tendances en matière de risques et de réglementation constituent une priorité pour les trois prochaines années. Nous nous attendons à ce que ce travail produise des avantages tangibles pour les parties prenantes.

Nous avons affiné notre mission et notre vision pour qu'elles reflètent plus précisément nos tâches et nos aspirations en tant qu'organisme de réglementation du secteur ontarien des maisons de retraite au service des quelque 60 000 résidents dont ces établissements agréés constituent le foyer.

En outre, nous avons revu nos valeurs afin qu'elles expriment succinctement comment nous travaillons et quelles sont les normes que nous respectons.

Notre plan stratégique est à la fois pragmatique et ambitieux. Il ouvre la voie au renouvellement des activités prévues et à de nouvelles initiatives passionnantes, et ce, en accordant une place centrale au bien-être des résidents et à la réduction du fardeau pour les titulaires de permis.

Ce plan n'aurait pas pu voir le jour sans l'éclairage des nombreuses et diverses parties prenantes. Nous sommes sincèrement reconnaissants du temps, des efforts et des judicieuses contributions de tous les participants aux groupes de discussion, aux entrevues et aux sondages — résidents et membres de leur famille, exploitants et membres du personnel des maisons de retraite, membres d'associations sectorielles et d'organisations de personnes âgées, partenaires de l'écosystème des soins de santé et, bien entendu, partenaires gouvernementaux.

Grâce à vos contributions, nous disposons d'un plan solide, qui nous permettra de remplir notre mandat, consistant à protéger les résidents et à œuvrer avec l'industrie à créer la culture de soin que les aînés de l'Ontario méritent.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Le directeur général et registrateur de l'ORMR,



Jay O'Neill